

ANNEXE 1 : Cadre logique du projet

Objectif principal	Indicateurs vérifiables de succès	Hypothèses pour la réussite du projet
<p>Renforcer la dynamique de concertation et de mise en synergie entre les acteurs de la recherche, de l'enseignement supérieur et du développement à Madagascar dans les domaines des sciences agronomiques, environnementales et socio-économiques.</p> <p><b>Sous-objectifs</b></p> <p><b>Composante 1 (S/Obj. 1) : Développement et mise en œuvre de recherches en partenariat</b></p> <p><b>Volet 1.1 :</b> Constitution et/ou consolidation de pôles scientifiques fédératifs</p> <p><b>Volet 1.2 :</b> Gestion d'un fonds de recherche sur appel à proposition</p> <p><b>Volet 1.3 :</b> Comité Scientifique de Sélection et d'Evaluation</p>	<p><b>Indicateurs vérifiables de succès</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dialogue entre les acteurs de la recherche d'une part et avec la société civile d'autre part</li> <li>- Satisfaction des utilisateurs finaux, par rapport à leurs besoins, de la recherche à l'égard des offres scientifiques (nombre d'offres, qualité de l'offre et, à plus long terme, le taux d'adoption) + Offre de recherche répondant aux partenaires au développement (Partenaires Techniques et Financiers)</li> <li>- Capacité des acteurs de la recherche malgache à s'ouvrir sur le monde scientifique régional et international</li> </ul> <p><b>Indicateurs vérifiables de résultats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de structures mutualisées dotées de statuts formalisés et opérationnels</li> <li>- Autonomisation de la structure mutualisée du CeRSAE avec à terme un autofinancement à hauteur de 50%</li> <li>- Nombre de subventions accordées à des collectifs de recherche en partenariat</li> <li>- Niveau de mixité des collectifs (organismes de recherche / écoles et établissements d'enseignement supérieurs / partenaires techniques et du développement...) niveau de pluridisciplinarité, niveau d'ouverture régional et international (nombre de partenariats sud / sud et nord / sud établis)</li> <li>- Nombre de thèses soutenues (co-tutelles) et en cours liées à l'activité des collectifs et nombre de publications scientifiques conjointes de notoriété internationale</li> <li>- Nombre de conventions et/ou de chartes communes rédigées entre les différentes Institutions travaillant conjointement dans le cadre d'un collectif scientifique</li> <li>- Nombre de contrats de recherche et de recherche-développement (dont avec privés)</li> <li>- Nombre de sessions tenues par ce Comité Scientifique et de résolutions appliquées</li> </ul>	<p><b>Hypothèses pour l'atteinte de ce sous-objectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cadre juridique est favorable à cette contractualisation et les institutions partenaires formalisent leurs modes de contractualisation.</li> <li>- Les institutions reconnaissent le principe de pérennisation des structures mutualisées et s'y impliquent</li> <li>- Inscription de la contribution malgache au Programme d'Investissement Public (PIP) et participation effective aux différents budgets de fonctionnement</li> <li>- Les partenaires scientifiques et du développement acceptent le principe de mutualisation de leurs moyens et de leurs compétences pour traiter d'enjeux communs avec maintien de leur souveraineté institutionnelle respective</li> <li>- Les bénéficiaires finaux acceptent de s'impliquer dans les collectifs et/ou s'approprient les résultats de la recherche qui leur sont destinés</li> <li>- Cadre juridique favorable à la contractualisation entre Institutions</li> <li>- Nomination officielle des membres de ce Comité</li> </ul>
<p><b>Sous-objectifs</b></p> <p><b>Composante 2 (S/Obj. 2) : Renforcement des compétences scientifiques</b></p> <p><b>Volet 2.1 :</b> Capitalisation, mise en commun et circulation de l'information scientifique et technique (IST)</p>	<p><b>Indicateurs vérifiables de résultats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bases de données développées en cohérence avec la plate-forme SIST</li> <li>- Nombre de services, supports et outils communs de circulation d'IST opérationnels / actualisés</li> <li>- Nombre d'institutions et d'équipe de recherche mettant à disposition de l'IST et adoptant une méthodologie commune de gestion de leurs bases de données</li> <li>- Nombre de séminaires, ateliers de restitution et/ou visioconférences dans le domaine de la recherche, à l'échelle nationale, régionale et internationale</li> </ul>	<p><b>Hypothèses pour l'atteinte de ce sous-objectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La plate-forme SIST est opérationnelle</li> <li>- Les acteurs de recherche adhèrent au principe de mutualisation des savoirs et acceptent de collaborer à la reformulation et traduction de l'IST pour une portée «grand public»</li> </ul>

Handwritten mark resembling the number 7.

Handwritten mark resembling the number 3.

<p>- Nombre d'émissions de radio préparées et diffusées</p> <p>- Nombre de visiteurs et références téléchargées sur les portails MADADOC, MADASCIENCES, ORPD...</p> <p>- Nombre de personnes cibles atteintes par les activités de communication (films, foires, conférences)</p> <p>- Nombre et diversité des institutions participant aux sessions de formation transversale et nombre d'apprenants formés</p> <p>- Nombre de laboratoires utilisant les nouveaux outils de recherche</p> <p>- Nombre de chercheurs des CNR nouvellement diplômés</p> <p>- Nombre de formations données au CeRSAE</p> <p>- Nombre de contrats et de marchés obtenus par le CeRSAE</p>	<p>- Des foires agricoles continuent à être organisées au cours de la mise en œuvre du projet FSP</p> <p>- L'Internet à haut débit (câble optique) est opérationnel à mi-parcours du projet</p> <p>- Des chercheurs des CNR sont formellement inscrits à l'Université pour leur formation académique</p> <p>- Le CeRSAE est maintenu dans ses locaux</p>
<p><b>Sous-objetsifs</b></p> <p><b>Composante 3 (S/Obj. 3) :</b> Appui au pilotage stratégique et opérationnel de la recherche</p>	<p><b>Indicateurs vérifiables de résultats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence et utilisation d'un tableau de bord de la recherche malgache (TBRM) mis à jour régulièrement</li> <li>- Existence et application d'une stratégie de programmation scientifique et de formation cohérente avec l'ensemble du dispositif national de recherche mais adaptée aux spécificités de chaque institution de recherche concernée</li> <li>- Existence et application d'une politique d'évaluation de la recherche (individus, collectifs scientifiques, projets...), de valorisation / diffusion des résultats de la recherche et de suivi des impacts de la recherche</li> <li>- Nombre de manifestations scientifiques et autres activités d'animation et de communication d'ordre scientifique organisées par les instances de direction et soutenues par le projet</li> <li>- Nombre d'ateliers d'échange avec les techniciens et vulgarisateurs impliqués dans le programme de diffusion des résultats</li> </ul>
<p><b>Composante 4 (S/Obj. 4) :</b> Management du projet</p>	<p><b>Hypothèses pour l'atteinte de ce sous-objectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le positionnement institutionnel du FOFIFA et ses liens avec ses ministères de référence sont clarifiés</li> <li>- Les différentes directions et établissements sous tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique acceptent de travailler en partenariat et de façon complémentaire sur leurs enjeux communs</li> <li>- Une étroite collaboration entre les ministères en charge de la recherche, de l'agriculture et de l'Environnement offre un environnement institutionnel favorable à l'épanouissement des collectifs de recherche pluridisciplinaires et multi-institutionnels</li> <li>- Le réseau de fibre optique se met en place comme prévu et contribue à développer le niveau de relation par Internet entre partenaires scientifiques</li> <li>- Constitution dans les temps impartis du Comité de Pilotage, puis du Comité Technique, puis du Comité Scientifique de Sélection et d'Evaluation</li> <li>- Quorum atteint à chaque session de chacun de ces comités</li> <li>- Respect et application par les collectifs scientifiques et partenaires des décisions et règles de fonctionnement émanant des Comités</li> <li>- Mise à disposition du CeRSAE, qui accueille le projet, du personnel qualifié par les administrations partenaires</li> </ul>